

PARTENARIAT 2025

Campings, Hôtels, Villages de vacances, Résidence de tourisme

BON DE COMMANDE

A retourner avant le **30 octobre 2024**



Retour du bon de commande par mail : hebergement.ot.ccmc@gmail.com

Envoi par courrier à Office de Tourisme Cèze Cévennes – Maison de l'Eau – 30500 ALLEGRE-LES-FUMADES

Dépôt dans un Point d'Information Touristique : Allègre-Les-Fumades - Barjac - Bessèges
Saint-Ambroix ou Office de Tourisme de Méjannes-le-Clap

Votre type d'hébergement (merci de cocher) :

Camping

Hôtel

Village de vacances

Résidence de tourisme

Nom de l'établissement :

Coordonnées du propriétaire, du responsable

Adresse postale :

Nom et Prénom :

Qualité :

Adresse postale :

Adresse de facturation (si différente) :

Téléphone :

Téléphone :

Email :

E-mail :

Site Web :

N° SIRET :

PÉRIODE D'OUVERTURE :

Le Pack Partenariat 2025 et ses avantages

* **Votre présence sur nos sites internet et sur la brochure PDF téléchargeable (1 insertion)**

www.tourisme-ceze-cevennes.com et www.mejannesleclap.com

+ Réception de Newsletters et/ou de l'agenda

+ Invitation à nos ateliers, réunions d'information et opérations de communications ciblées

+ **5 cartes PASS' offertes**, à retirer dans nos Offices de Tourisme

	<i>Je suis situé dans une commune de Cèze Cévennes *</i>	<i>Je suis situé dans une commune limitrophe **</i>	<i>Je suis situé sur une autre commune</i>
Camping (moins de 100 emplacements) -----	70 € -----	120 € -----	200 €
Camping (plus de 100 emplacements) -----	110 € -----	200 € -----	250 €
Hôtel (moins de 30 chambres) -----	70 € -----	120 € -----	200 €
Hôtel (plus de 30 chambres) -----	110 € -----	160 € -----	240 €
Village de vacances, résidence de tourisme (capacité d'accueil < 50 pers.) -----	70 € -----	120 € -----	200 €
Village de vacances, résidence de tourisme (capacité d'accueil > 50 pers.) -----	110 € -----	160 € -----	240 €

**Nombre d'insertions
supp. souhaitées**

Insertions web supplémentaires (40 € / insertion)

(ex : vous avez 1 camping et des hébergements insolites : l'insertion du camping est comprise dans le partenariat, pour l'insertion des insolites il faut ajouter 40 €)

à régler :

**IMPORTANT: Merci d'attendre l'édition de la facture pour
procéder à votre règlement**

TOTAL TTC :

* *Communes de Cèze Cévennes : Allègre-Les-Fumades, Barjac, Bessèges, Bordezac, Courry, Gagnières, Méjannes-le-Clap, Meyrannes, Molières-sur-Cèze, Navacelles, Peyremale, Potelières, Rivières-de-Theyrargues, Robiac-Rochessadoule, Rochegude, Saint-Ambroix, Saint-Brès, Saint-Denis, St-Jean de Maruéjols-et-Avéjan, St-Privat-de-Champclos, St-Sauveur de Cruzières, St-Victor de Malcap, Tharoux*

** *Communes limitrophes : Bessas, Bouquet, Brouzet-les-Alès, Fons-sur-Lussan, Goudargues, La Bastide de Virac, Le Chambon, Le Martinet, Les Mages, Les Plans, Lussan, Malbosc, Montclus, Orgnac, Portes, Rousson, Saint-André-de-Cruzières, Saint-André de Roquepertuis, Saint-Florent-sur-Auzonnet, Saint-Jean-de-Valérisclé, Saint-Julien de Cassagnas, Saint-Paul le Jeune, Servas, Vagnas*

Date :

Signature (nom, prénom) :

Signature & tampon numérique :

(pour les personnes disposant du procédé)

**Veillez enregistrer le document au format : NOM DE MA STRUCTURE.VILLE.BON DE COMMANDE. PDF
et nous le renvoyer par mail à hebergement.ot.ccmc@gmail.com**

Cadre réservé à l'office de Tourisme

Règlement effectué : DATE :

OUI

NON

OT :